



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

LE VIE

**VOLONTARIAT INTERNATIONAL
EN ENTREPRISE**

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**SERVICE COMMUN
UNIVERSITAIRE
D'INSERTION
ET D'ORIENTATION**

Campus centre-ville

Site Ste Marthe

74 rue Louis Pasteur

84029 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 25 85

Fax. + 33 (0)4 90 16 25 86

scuio@univ-avignon.fr

<http://www.scuio.univ-avignon.fr>

TABLE DES MATIERES

CONDITIONS	P.3
CADRE D'EXERCICE	P.3
MISSIONS	P.4
DEMARCHES	P.4
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	P.4

Le Volontariat International en Entreprise (VIE)

Le Volontaire International effectue une mission professionnelle au sein d'une entreprise française à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois, renouvelable une seule fois dans la limite des deux ans. En 7 ans, plus de 20 000 jeunes ont réalisé une mission VIE dans près de 130 pays.

CONDITIONS :

- Avoir entre 18 et 28 ans
- Etre de nationalité française ou européenne (ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen : U.E, Norvège, Islande, Lichtenstein)
- Etre en règle avec les obligations de service national de votre pays. Vous devez être immédiatement opérationnel

Le VIE s'adresse principalement aux étudiants, aux jeunes diplômés ou aux chercheurs d'emploi.

CADRE D'EXERCICE :

Bénéficiant d'un statut public, le volontaire est placé sous la tutelle de l'Ambassade de France dans son pays d'affectation et dispose d'une protection sociale très complète (assurance santé, congés payés, droit à la retraite, prise en charge du voyage).

Le volontaire perçoit mensuellement une rémunération (indemnité forfaitaire) comprise entre 1 200€ et 2 500€ nets couverture sociale incluse, variable suivant le pays d'affectation mais indépendante du niveau de qualification. Cette rémunération est exonérée des charges sociales et de l'impôt sur le revenu (sauf dans les pays où les indemnités sont imposables auquel cas la structure d'accueil prend cette imposition à sa charge).

MISSIONS :

Les missions confiées aux volontaires sont décidées par les entreprises, qui sont à la recherche de **compétences** (notamment dans les domaines techniques et commerciaux) et de **candidats motivés à l'esprit d'initiative**.

Vous pouvez être recruté par : des entreprises, les structures françaises, publiques ou parapubliques, relevant des ministères des Affaires Etrangères ou de l'Economie et des Finances, les structures publiques locales étrangères (gouvernement, ministères, municipalités, centres de recherche et universités publiques), les organisations internationales ou les associations agréées. Il faut savoir que **63%** des entreprises qui prennent des VIE sont des **PME**.

Actuellement près de **3291 entreprises bénéficient d'un agrément à la procédure VIE**. Une entreprise qui n'a jamais utilisé cette formule peut demander à en bénéficier en s'adressant à [UBIFRANCE](#) (moyennant l'obtention d'un agrément). Les entreprises sont libres de reconduire ou non leur mission. **70%** des VIE reçoivent une **proposition d'embauche** à l'issue de leur mission.

DEMARCHES :

S'enregistrer sur le site du [CIVI](#).

Celui-ci met à votre disposition les annuaires et les listes de filiales françaises à l'étranger, des informations par pays, la presse spécialisée (comme le Moci ou Classe Export) ainsi que des informations sur l'expatriation.

Et démarcher auprès des entreprises.

Les offres diffusées par ce site ne représentent qu'environ 1/3 des départs réels : le volontaire doit démarcher auprès des entreprises et se placer dans la situation d'un chercheur d'emploi (candidature spontanées, site internet des entreprises, forum de recrutement, liens entre l'école et l'entreprise, après un stage...).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les départs

42% l'Europe (Royaume Uni, Allemagne, Belgique, Roumanie, Italie, Espagne, Tchéquie...), 22% l'Asie-Océanie (Chine, Japon...), 15% l'Amérique du Nord (principalement les Etats-Unis), 12% l'Afrique, 6% l'Amérique latine et 3% le Proche et Moyen Orient.

Les secteurs principalement concernés

Industrie automobile, Banque, Pétrole-gaz, BTP, Commerce-Distribution, Industrie pharmaceutique, Conseil aux entreprises, Télécommunications, Industrie agro-alimentaires, Transports aériens...

Les profils de formation recherchés

La plupart des volontaires possèdent un **bac +5** ou plus (88%) avec une forte tendance de diplômés d'écoles de commerce ou d'ingénieurs. Les jeunes possédant un BTS, un DUT, voire un bac professionnel, sont également très appréciés. Les **bac +2** sont particulièrement recherchés en BTP logistique, en informatique, en restauration... Certaines disciplines (ressources humaines, droit, langues notamment) sont moins demandées car elles subissent la concurrence du personnel local.

Tous les métiers sont concernés

Finances, marketing, commerce international, contrôle de gestion, comptabilité, mécanique, électronique, télécommunications, informatique, BTP, agronomie, tourisme, droit, ressources humaines... Les spécialisations les plus demandées concernent le contrôle de gestion – comptabilité – finances ; le commerce international – ventes ; la mécanique – génie civil – chimie ; l'électronique – informatique – télécommunications.

***C'est en présentant un vrai projet
et en montrant que votre profil s'insère parfaitement dans ce projet
que vous pourrez convaincre un recruteur !***